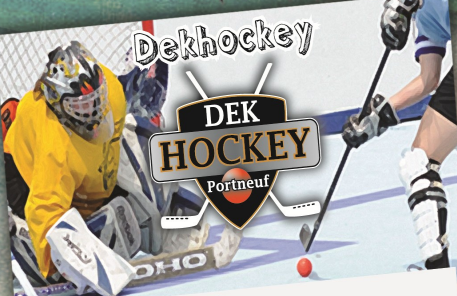




Cet été à Portneuf



Dekhockey
Saison de mai à octobre
Nouveau surface de dekhockey à Portneuf
informations: www.dekhockeyportneuf.com



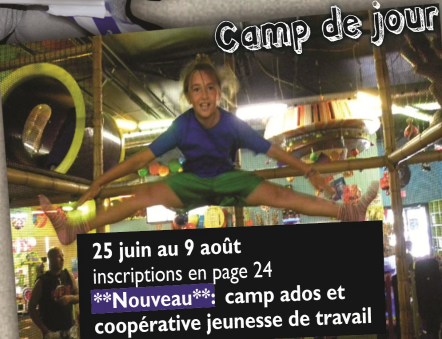
Course de facots
24 juin
au parc des ancêtres (av. Ford)
remis au 30 juin en cas de pluie



Fête Nationale
23 juin
au Parc des Berges



Soccer
Balle donnée féminine
Les jeudis à compter de mai

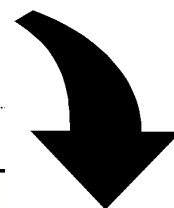


Camp de jour
25 juin au 9 août
inscriptions en page 24
Nouveau camp ados et
coopérative jeunesse de travail

U-6 à U-11: 27 mai au 16 août
U-12 à U-18: 19 mai au 9 août
U-4 à U-7: il est encore le temps de s'inscrire
U-8 et +: places disponibles selon équipe

Voir votre section
« LOISIRS » EN PAGE :
21

RAPPEL:
forum des
citoyens :
25 avril 2013
-voir
page
14



DÉVELOPPEMENT DURABLE
Deschambault-Grondines Portneuf

Hôtel de ville : 297, 1re Avenue - Portneuf, Québec G0A 2Y0 (www.villedeportneuf.com)

Téléphone: 418 286-3844 Télécopieur: 418 286-4304 Courriel: info@villedeportneuf.com

TRAVAUX PUBLICS (urgence): 418 808-8084 LOISIRS: 418 286-3844 poste 28 Courriel: loisirs@villedeportneuf.com

CENTRE DES LOISIRS: 418 286-6966 SÉCURITÉ PUBLIQUE: 418 520-7471

EN CAS D'URGENCE: 911

RETROUVEZ-NOUS SUR LE WEB
AU:
WWW.VILLEDEPORTNEUF.COM



**Si vous souhaitez faire paraître une publicité, contactez-nous au:
418 286-3844 poste 21**

dépositaire du gref de
Maurice Grenier A.G.



Éric Lortie, B. Sc.
Arpenteur-Géomètre

2, Place de l'Église
Cap-Santé (Québec)
G0A 1L0

Tél.: 418 285-3252
Télec.: 418 285-0075



courriel: elortieag@videotron.ca

RAYNALD L ECLERC
N O T A I R E

655 B, de l'Église
Portneuf (Québec)
G0A 2Z0

Téléphone : 418 286-3532
Télécopieur : 418 286-4977

La prochaine parution du journal municipal
une voie de choix
est prévue le: **24 mai 2013**

Dates de
tombée
2013



Journal municipal

10 janvier 2013
février = relâche
7 mars 2013
4 avril 2013
9 mai 2013
6 juin 2013
juillet = relâche
8 août 2013
5 septembre 2013
10 octobre 2013
7 novembre 2013
5 décembre 2013



Le journal municipal a pour mission d'offrir à la population de la ville de Portneuf de l'information sur l'administration municipale et sur les services, activités ou ressources d'intérêt public qu'on retrouve localement et régionalement.

Il est publié dix fois par année.

Pour faire paraître une information à but non lucratif, la date de tombée est le jeudi 9 à 12h00 pour l'édition de mai.

Le format Word est requis.

Réalisation et mise en page :

Nancy Provencher

Note:
dans ce document, la forme masculine est utilisée uniquement dans le but d'alléger le texte et désigne aussi bien les femmes que les hommes.

Nelson Bédard

Maire

418 286-3844

Poste 23

maire@villedeportneuf.com

Philippe Gignac

Conseiller, district #1

418 283-3987

Membre du comité culture et embellissement

Représentant achat local

philippe.gignac@villedeportneuf.com

Diane Godin

Conseillère, district #2

418 286-6543

Représentante à la table de concertation des aînés de Portneuf

Représentante de la Ville à l'O.M.H.

dyaneg@globetrotter.net

Chantale Hamelin

Conseillère, district #3

418 286-6910

Maire suppléante

Membre du comité consultatif d'urbanisme

Représentante de la Ville à la R.R.G.M.R.P.

chantale.hamelin@villedeportneuf.com

Jacquelin Martel

Conseiller, district #4

418 286-3775

Représentant aux Haltes du Saint-Laurent

Représentant au comité de pilotage - plan de développement durable

jacquelin.martel@villedeportneuf.com

Esther Savard

Conseillère, district #5

418 286-3434

Représentante de la Ville auprès du Centre régional de services aux bibliothèques publiques de la Capitale nationale et de Chaudières-Appalaches

Représentante achat local

Représentante pour le Dek Hockey

esther.savard@villedeportneuf.com

Annick Leclerc

Conseillère, district #6

418 913-0513

Responsable des questions familiales et du volet aînés

annick.leclerc@villedeportneuf.com

Les responsables municipaux (418 286-3844)

DIRECTION GÉNÉRALE

GREFFE

SERVICE des TRAVAUX PUBLICS

INSPECTION MUNICIPALE

SERVICE des INCENDIES

et SÉCURITÉ PUBLIQUE

SERVICE des LOISIRS

INSPECTION de la RACE CANINE

BIBLIOTHÈQUES

(Le Signet) Denise Vermette

Danielle M. Bédard

France Marcotte

Denis Dion

Jean-François Jourdain

Éric Savard

Tél.: 418 520-7471

Anaïs Jardon

Denise Charest

(La Découverte) Johanne Savard

Séance du conseil : 8 avril 2013

- Dépôt du rapport financier de la Ville de Portneuf
- Dépôt du bordereau de correspondance
- Dépôt d'un rapport budgétaire comparatif
- Adoption du procès-verbal du 11 mars 2013
- Adoption des comptes à payer : \$250 758.33
- Dépôt du procès-verbal du Comité consultatif d'urbanisme
- Dépôt du procès-verbal du Comité Culture et Embellissement
- Avis de motion, modifiant le règlement relatif à l'administration des règlements d'urbanisme
- Avis de motion, créant le règlement Rc-07-04 concernant les nuisances, paix et bon ordre
- Adoption du règlement RMU-04-03 relatif au stationnement
- Adoption du second projet, règlement modifications de zonage
- Assemblée de consultation, règlement concernant les ententes relatives à des travaux municipaux
- Adoption du règlement concernant les ententes relatives à des travaux municipaux
- Demande de dérogation mineure, 749, rue Notre-Dame
- Embauche de préposés aux travaux publics
- Achat de sulfate ferrique
- Camp ados
- Engagement membres d'équipe pour le terrain de jeux
- Prêt de terrain, monsieur Normand Godin
- Transfert de poste budgétaire, balayage
- Achat équipement, gymnase
- Mandat Art et Tech, normes construction nouveau garage
- Mandat à L.P. Grenier, étude de faisabilité de la protection contre la foudre
- Remplacement de deux (2) aérothermes, caserne sud



Suite voir page suivante

**COMPTE RENDU DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
DE PORTNEUF DU 8 avril 2013**

Suite et fin...

- Entretien des aménagements paysagers
- Renouvellement des assurances générales
- Contribution à l'organisme Triport Portneuf
- Projet d'entente services aux sinistrés avec la Société canadienne de la Croix-Rouge
- Adhésion au projet de la MRC de Portneuf, Internet haute vitesse
- Autorisation signature, protocole d'entente pour la formation des pompiers
- Projet campagne achat local en collaboration avec la Chambre de commerce de l'est de Portneuf
- Distribution des surplus
- Dépenses 2012-2013, chemin de contournement
- Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local
- Mandat BPR, remplacement d'une conduite d'aqueduc (des Conifères et Chemin Neuf)
- Mandat BPR, remplacement d'une conduite sous la Rivière Portneuf



M. Nelson Bédard, maire
de Portneuf

**Prochaine
séance
ordinaire:**

**Lundi,
le 13 mai
2013 à 19h30**



AVIS PUBLICS

**Ville de Portneuf
M.R.C. de Portneuf**

AVIS PUBLIC ADRESSÉ AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM

Second projet de règlement modifiant le règlement de zonage numéro 116 ainsi que le plan d'urbanisme numéro 115 de la Ville de Portneuf

1. Objet du projet de règlement

Lors d'une séance ordinaire tenue le 8 avril 2013, le conseil de la Ville de Portneuf a adopté un second projet de règlement intitulé « Modifiant le règlement de zonage numéro 116 afin d'ajouter des usages à certaines zones, de permettre l'agrandissement de zones et l'ajout de normes dans différents articles du règlement de zonage ainsi qu'une modification au plan d'urbanisme numéro 115 » à la suite de l'assemblée publique de consultation, tenue le 10 décembre 2012.

Ce second projet de règlement a pour but d'ajouter des usages à certaines zones, de permettre l'agrandissement de zones et l'ajout de normes dans différents articles du règlement de zonage ainsi qu'une modification au plan d'urbanisme.

Suite page suivante

2. Demandes de participation à un référendum

Ce second projet de règlement contient des dispositions pouvant faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

3. Identification des zones

Zones visées

Zones contiguës

Ra-8	Af/b-2, Rb-5, C-2, Ra-7, Ra-9, Rec-4
Rec-5	A-3, A-2, Ra/a-1, T-102
I-1	I-2, T-102, C-2, Rc-3, Rb-5, Af/b-2
Rc-3	Rb-5, I-1, C-2
Ra-102	Af/b-117, Af/a-105, Ra-103, Ra-101
C-3	Rx-2, Ra-9, Ra-10, M-6, Rm-1, Ra-12
Ra/a-102	M-104, Af/b-102, A-103, Rb-103, Ra-112, Af/a-103, I-101
M-5	Ra-7, Ra-10, M-6, P-4, M-4, Rec-3

Le plan permettant d'identifier les zones concernées et les zones contiguës peut être consulté au bureau de la municipalité aux heures normales de bureau.

4. Conditions de validité d'une demande

Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient;
- être reçue au bureau de la municipalité au plus tard le 29 avril 2013;
- être signée par au moins douze (12) personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas vingt-et-un (21).

5. Personnes Intéressées

Est une personne intéressée d'une zone ou d'un secteur de zone quiconque serait une personne habile à voter ayant le droit d'être inscrite sur la liste référendaire à la date de référence soit le 8 avril 2013.

Les renseignements permettant de déterminer quelles sont les personnes intéressées ayant le droit de signer une demande peuvent être obtenus au bureau de la municipalité, aux heures normales de bureau.

6. Absence de demandes

Toutes les dispositions du second projet de règlement qui n'auront pas fait l'objet d'une demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

7. Consultation du projet

Le second projet peut être consulté, au bureau de la municipalité, au 297, 1^{re} Avenue à Portneuf, les jours ouvrables et aux heures régulières du bureau.

DONNÉ À PORTNEUF, CE dix-huitième jour d'avril 2013.

France Marcotte

France Marcotte, greffière

AVIS PUBLICS – VILLE DE PORTNEUF

EST, par les présentes, donné par la soussignée :

Avls de promulgation

QUE lors de la séance ordinaire du 8 avril 2013 à 19h30, le conseil de la Ville de Portneuf a adopté le règlement RMU-04-03 : « Relatif au stationnement ».

QU'un avis de motion fut donné le 12 novembre 2012.

Quiconque désire prendre connaissance de ce règlement peut le faire au Bureau municipal, 297, 1^{re} Avenue, Portneuf, aux heures de bureau.

QUE ledit règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Donné à Portneuf, ce 18 avril 2013.



France Marcotte, greffière

AVIS PUBLIC-DEMANDE DE DÉROGATION

QUE lors de la séance ordinaire du 13 mai 2013, à 19h30, sis au 297, 1^{re} Avenue, Portneuf, le conseil de la Ville de Portneuf statuera sur une demande de dérogation mineure.

QUE la demande de dérogation mineure concerne le règlement de zonage numéro 116 pour l'immeuble matricule 9872 48 3360 pour la zone Rm-1 sur le lot 2 980 494 du cadastre du Québec, sis au 218, rue Hélène.

QUE suite à l'étude du dossier, le comité consultatif d'urbanisme a émis un avis favorable à la demande.

QUE la réglementation touchée par la demande de dérogation mineure concerne le règlement de zonage numéro 116 à l'article 6.2.4.

QUE la demande de dérogation mineure consiste à permettre l'agrandissement de son bâtiment vers l'arrière et d'empiéter dans la marge arrière de 0,30 mètre.

QUE ladite dérogation mineure ne portera pas atteinte à la jouissance par les propriétaires des immeubles voisins de leur droit de propriété.

QUE toutes personnes intéressées peuvent se faire entendre par le conseil relativement à cette demande (Référence article 145.6 L.A.U. et le règlement numéro 010 sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme).

DONNÉ à Ville de Portneuf, ce 19 avril 2013.



France Marcotte, Greffière

AVIS PUBLIC
Ville de Portneuf
DEMANDE DE DÉROGATION

QUE lors de la séance ordinaire du 13 mai 2013, à 19h30, sis au 297, 1^{re} Avenue, Portneuf, le conseil de la Ville de Portneuf statuera sur une demande de dérogation mineure.

QUE la demande de dérogation mineure concerne le règlement de zonage numéro 116 pour l'immeuble matricule 9873 74 9801 pour la zone M-4 sur le lot 2 980 672 du cadastre du Québec, sis au 48, rue Richard.

QUE suite à l'étude du dossier, le comité consultatif d'urbanisme a émis un avis favorable à la demande.

QUE la réglementation touchée par la demande de dérogation mineure concerne le règlement de zonage numéro 116 aux articles 7.2.4 et 7.2.8.4.

QUE la demande de dérogation mineure consiste à régulariser l'implantation existante d'un garage à moins d'un mètre des lignes latérales et arrière ainsi que l'implantation d'une piscine à moins de 1,5 mètre.

QUE ladite dérogation mineure ne portera pas atteinte à la jouissance par les propriétaires des immeubles voisins de leur droit de propriété.

QUE toutes personnes intéressées peuvent se faire entendre par le conseil relativement à cette demande (Référence article 145.6 L.A.U. et le règlement numéro 010 sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme).

DONNÉ à Ville de Portneuf, ce 19 avril 2013.

France Marcotte

France Marcotte, Greffière

La société canadienne du cancer vous dit « merci » pour vos dons.

La société canadienne du cancer et les responsables de la vente de la jonquille remercient sincèrement toute la population lors de la collecte de fonds, pour la recherche, afin de vaincre cette terrible maladie. Un gros merci aux bénévoles pour votre grande générosité et plus particulièrement à Mme Odette Demers, responsable à la pharmacie et aux propriétaires de la pharmacie Jacques et Marcotte et l'Inter Marché Marcotte.

Nous avons recueilli la somme de 1 213,00\$ durant les 2 jours de la collecte.

Danièle Thibodeau et Odette Demers



Société
canadienne
du cancer

Canadian
Cancer
Society



Ville de Portneuf

OFFRE D'EMPLOI

Journalier 1 (poste permanent)

Horaires de travail

40 heures par semaine réparties du dimanche au samedi sur un horaire variable flexible selon les besoins du service.

Nature du travail

Sous l'autorité de M. Denis Dion, directeur des travaux publics, le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emploi consiste à effectuer différents travaux d'entretien ménager et de nettoyage des bâtiments municipaux.

Attribution des caractéristiques

- Assure le nettoyage, l'entretien et la remise en ordre des bâtiments et équipements municipaux;
- Assure du bon fonctionnement des équipements sanitaires, de sécurité et des services d'utilité publique (électricité, chauffage, alarme, etc.) et avise son supérieur immédiat de toute défectuosité ou irrégularité;
- Effectue le grand ménage annuellement;
- Effectue l'inventaire des différents produits et des accessoires nécessaires au bon déroulement des activités d'entretien et de nettoyage des bâtiments et édifices municipaux;
- Informe le citoyen sur les facilités et les conditions d'usage des bâtiments et édifices municipaux;
- Assure l'application des règles de sécurité;
- Voit à l'aménagement et au rangement des locaux selon la nature des différentes activités;
- Entretient de bonnes relations avec les citoyens internes et externes.

Il accomplit toutes les autres tâches connexes requises par son supérieur.

Qualifications requises

- Secondaire V ou équivalent;
- Deux (2) années d'expérience pertinente;
- Connaissances et habiletés en rapport avec les différents métiers de la construction;
- Dextérité manuelle, bonne capacité physique;
- Capacité de travailler en équipe;
- Permis de conduire (classe I ou III opérateur de véhicule lourd serait un atout).

**Classification selon la convention collective journalier 1,
salaire entre 14.35\$ et 17.46\$ de l'heure selon l'expérience de travail.**

Faire parvenir votre formulaire «Demande d'emploi» disponible au bureau municipal ou sur le site web de la ville dans la rubrique offre d'emploi **avant le 3 mai 2013**

À l'attention de Mme Danielle Bédard

Par fax au : 418 286-4304

Par courriel à : direction.generale@villedeportneuf.com

En personne ou par la poste au : 297, 1^{re} Avenue, Portneuf, QC, G0A 2Y0

Seulement les candidats retenus seront convoqués pour une entrevue.

Dans le présent document, le genre masculin est utilisé au sens neutre et désigne les femmes autant que les hommes. Le genre masculin est utilisé sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.



Voici vos bacs pour la nouvelle collecte des matières organiques

La Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf est heureuse de vous offrir votre mini bac de cuisine et votre bac brun d'une capacité de 240 litres pour recueillir les matières compostables.

Le bac brun et le mini bac de cuisine sont la propriété de la Régie et vous sont fournis gratuitement. Ils doivent cependant être laissés sur les lieux lors d'un déménagement. Faites-en bon usage !



Pourquoi participer à la collecte des matières organiques?

Près de 45% des déchets que nous produisons sont compostables. En participant activement au programme de collecte des matières organiques, vous contribuez à détourner ces matières de l'enfouissement. Ainsi, la Régie espère recueillir 6 000 tonnes de matières organiques qui seront transformées en compost. Le succès du programme repose sur la participation de tous !

Début de la collecte

Cette nouvelle collecte débutera à la mi-mai. Consultez votre calendrier sur www.laregieverte.ca pour connaître les dates des collectes.

**DÉBUT de la
COLLECTE :
MI- MAI**

La collecte des déchets se fait maintenant aux deux semaines durant toute l'année. Il est donc important d'utiliser votre bac pour recueillir les matières organiques afin de profiter d'un service à toutes les semaines durant la période estivale.



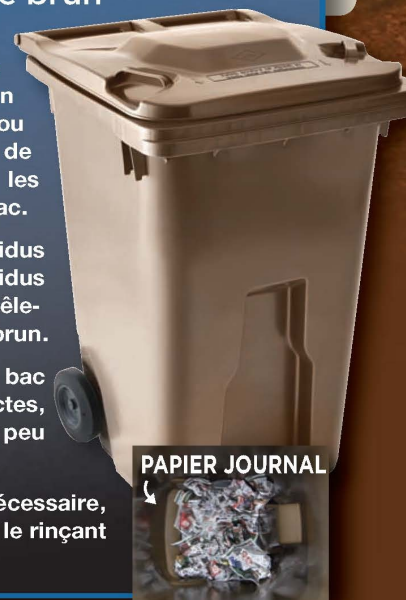
Comment préparer les matières?

Le mini bac de cuisine

- Placez le contenant dans un endroit pratique et utilisez-le pour accumuler les résidus alimentaires.
- Vous pouvez déposer une feuille de papier journal ou un essuie-tout au fond du contenant de cuisine avant d'y mettre les résidus alimentaires. Cela facilitera le transfert des matières dans le bac brun puisqu'elles ne colleront pas sur les parois.
- Transférez régulièrement le contenu du contenant de cuisine dans le bac brun.
- Évitez de mettre des matières liquides (lait, jus, soupe, etc.)

Le bac brun

- Vous pouvez envelopper les matières dans un papier journal ou dans un sac de papier avant de les déposer dans le bac.
- Récupérez les résidus verts et les résidus alimentaires pêle-mêle dans le bac brun.
- Faites vider votre bac à toutes les collectes, même s'il contient peu de matières.
- Lorsque c'est nécessaire, nettoyez le bac en le rinçant avec de l'eau.



Un guide complet sur la gestion des matières résiduelles vous sera distribué prochainement par la poste.

Pourquoi participer à la collecte? Près de 45 % des déchets envoyés au site d'enfouissement sont constitués de matières organiques. L'objectif fixé par la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles consiste à récupérer 60 % des matières organiques. Ce résultat est possible, mais il repose sur la participation de la population. Le recyclage étant maintenant bien ancré dans nos mœurs, il ne tient maintenant qu'à nous d'en faire autant avec les matières organiques.

MATIÈRES ACCEPTÉES DANS LE BAC BRUN

Résidus de cuisine

- Fruits et légumes ainsi que leurs pelures
- Viande, volaille, poisson et fruits de mers
- Pain, pâtes alimentaires et produits céréaliers
- Coquilles d'œufs ou de noix, écales d'arachides
- Restes de table
- Desserts et sucreries
- Aliments périmés, retirés de leur emballage
- Café moulu et filtres, sachets de thé, tisane et infusion

Résidus de jardin

- Fleurs, plantes et mauvaises herbes
- Herbe coupée
- Feuilles mortes et aiguilles de conifères
- Petites branches (moins de 1 m de long et 5 cm de diamètre)
- Copeaux et sciure de bois
- Paille et foin

Autres matières

- Emballages de nourriture souillés et non plastifiés (boîtes de pizza, boîtes d'œufs, papiers à muffins)
- Essuie-tout, serviettes de table et mouchoirs
- Journaux et papiers souillés
- Nappes de papier
- Vaisselle de carton (non cirée)
- Cendres refroidies (éteintes depuis au moins sept jours)

Matières refusées dans le bac brun

- Résidus domestiques dangereux (huiles usées, produits nettoyants, piles, peintures, etc.)
- Matériaux de construction tels que : bois, céramique, stratifiés, gypse, béton
- Matières recyclables (verre, métal et plastique)
- Sacs et contenants de plastique (même recyclables et compostables)
- Couches et produits sanitaires
- Emballages plastifiés
- Litière d'animaux
- Papier ciré (contenants de crème glacée, etc.)
- Animaux morts
- Styromousse
- Textiles

IMPORTANT : Aucun sac de plastique (même recyclable ou compostable) ne peut être utilisé dans le mini bac de cuisine, ni dans le bac roulant brun. Ils pourraient contaminer le compost et en affecter la qualité.



RRGMRP

**Régie régionale de gestion
des matières résiduelles
de Portneuf**

Pour connaître nos services
www.laregieverte.ca
418 876-2714 ou
sans frais 1 866 760-2714



COLLECTE DES RÉSIDUS VERTS



**Tous les sacs de plastique
sont maintenant interdits!**

IMPORTANT : TOUS LES SACS DE PLASTIQUE SONT INTERDITS

Tel qu'indiqué dans le calendrier des collectes, il y a une collecte au printemps et trois collectes à l'automne où vous pourrez vous départir des surplus de résidus verts (feuilles mortes, herbe coupée, résidus de jardin) en les déposant en bordure de rue.

Il est dorénavant **interdit** d'utiliser les sacs de plastique de couleur ou transparents, même ceux recyclables ou compostables, car ces derniers ne se dégradent pas assez rapidement et affectent la qualité du compost.

Les contenants acceptés pour la collecte des résidus verts sont les suivants :

- Bac brun
- Sacs de papier
- Boîtes de carton

Note : Les résidus verts recueillis dans des sacs de plastique peuvent être apportés aux écocentres de Neuville, de St-Raymond ou de St-Alban. Une fois sur place, vous devrez cependant vider les sacs à l'endroit prévu à cet effet.

Merci de votre participation.



RRGMRP
Régie régionale de gestion des
matières résiduelles de Portneuf

www.laregieverte.ca

Collecte de monstres (Objets volumineux) - LE JEUDI 23 mai 2013

Les matières acceptées sont: vieux meubles, divans, tables, appareils ménagers*, bouts de fer, fournaies, réservoirs ainsi que les branches d'arbres, attachées et coupées en longueur d'environ quatre pieds, morceaux de tourbe, etc.

Attention! *Les réfrigérateurs et congélateurs ne sont pas acceptés lors des collectes. Les pneus ne sont pas acceptés également.

RRGMRP
2, rue Saint-Pierre,
Pont-Rouge (Québec)
G3H 1W1

Téléphone: 418 873-5280
Sans frais: 1 877 873-5280
Télécopieur: 418 873-5620

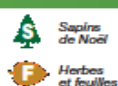
Calendrier des collectes Portneuf

2013

Janvier							Février							Mars							Avril						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5					1	2						1	2			1	2	3	4	5	6
6	7	8	9	10	11	12	3	4	5	6	7	8	9	3	4	5	6	7	8	9	7	8	9	10	11	12	13
13	14	15	16	17	18	19	10	11	12	13	14	15	16	10	11	12	13	14	15	16	14	15	16	17	18	19	20
20	21	22	23	24	25	26	17	18	19	20	21	22	23	17	18	19	20	21	22	23	21	22	23	24	25	26	27
27	28	29	30	31			24	25	26	27	28			24	25	26	27	28	29	30	28	29	30				
														31													
Mai							Juin							Juillet							Août						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4						1			1	2	3	4	5	6					1	2	3
5	6	7	8	9	10	11	2	3	4	5	6	7	8	7	8	9	10	11	12	13	4	5	6	7	8	9	10
12	13	14	15	16	17	18	9	10	11	12	13	14	15	14	15	16	17	18	19	20	11	12	13	14	15	16	17
19	20	21	22	23	24	25	16	17	18	19	20	21	22	21	22	23	24	25	26	27	18	19	20	21	22	23	24
26	27	28	29	30	31		23	24	25	26	27	28	29	28	29	30	31				25	26	27	28	29	30	31
							30																				
Septembre							Octobre							Novembre							Décembre						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7			1	2	3	4	5					1	2		1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14	6	7	8	9	10	11	12	3	4	5	6	7	8	9	8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21	13	14	15	16	17	18	19	10	11	12	13	14	15	16	15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28	20	21	22	23	24	25	26	17	18	19	20	21	22	23	22	23	24	25	26	27	28
29	30						27	28	29	30	31			24	25	26	27	28	29	30	29	30	31				



Régie régionale de gestion des
matières résiduelles de Portneuf
Tél. : 418 876-2714 ou sans frais : 1 866 760-2714
www.laregieverte.ca



La Résidence Portneuvienne

Le dimanche de Pâques a été souligné par un brunch qui a été servi à 98 personnes. Cette activité a été très appréciée de tous les résidents et les visiteurs présents. Le comité social de la résidence était impliqué dans l'organisation et est très satisfait de ce succès.

À compter du 1^{er} juillet, deux logements de 3½ seront disponibles. Les gens intéressés peuvent déjà s'inscrire afin de mettre leur nom sur la liste d'attente. Pour toute information, adressez-vous à Monsieur Pierre Morissette au bureau de la résidence au 418 286-4000.

Monsieur Gilles Émond, Président
Conseil d'administration de La Résidence Portneuvienne



Journée d'embellissement 2^e édition

Notre journée d'embellissement aura lieu le samedi 1^{er} juin à l'hôtel de ville, au 297, 1^{re} Avenue, de 9h00 à midi. Chaque

visiteur aura droit à un plant de fleurs gratuit. Des artisans seront sur place pour exposer et/ou offrir des articles qu'ils ont fabriqués. Une collation et du café seront disponibles. Un tirage aura lieu vers midi. Comme par les années passées, le service des travaux publics offrira gratuitement des arbres à la population. Nous vous attendons en grand nombre.

Société d'horticulture et d'écologie de Portneuf

La Société d'horticulture et d'écologie de Portneuf (SHEP) organise une foule d'activités pour les gens qui s'intéressent au jardinage sous toutes ses formes. Ces activités sont offertes gratuitement aux membres (abonnement 15.00\$ par année) et coûtent habituellement 5.00\$ aux non membres. Vous pouvez visiter le site www.sheportneuf.fsheq.org pour plus d'informations.

Voici les prochaines activités (Société d'horticulture et d'écologie de Portneuf):

Samedi 27 avril, 9h00, atelier de formation : planification et évaluation des jardins. Échanges d'idées. Comités d'embellissement. Ouvert à tous.

Restaurant le Chavigny—Deschambault-Grondines—10.00\$ par personne

Dimanche 5 mai, 9h00 - Les îlots de biodiversité - *Salle Fernand-Marcotte, Saint-Alban*

Philippe Gignac, président par intérim



Votre comité
Culture et embellissement
Télex: philippe.gignac@villeportneuf.com
www.villeportneuf.com



**RAPPEL-RAPPEL-RAPPEL****Communiqué : invitation aux citoyens**

Vous êtes invité au forum des citoyens qui aura lieu jeudi le 25 avril dès 18h00 (jusqu'à 21h30) au Carrefour municipal, à Portneuf. Depuis juin 2012, les municipalités de Deschambault-Grondines et Portneuf travaillent à l'élaboration d'un plan stratégique de développement durable, un outil de planification territoriale. Ce plan stratégique se veut être une vision et une direction commune concertée de tous et votre participation est souhaitée.

« Le développement durable répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Il s'appuie sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale, culturelle et économique des activités de développement ».

Rendu possible grâce au « Fonds pour les collectivités durables » d'Alcoa Canada Groupe Produits primaires, cet outil de planification territoriale permettra entre autres de :

- **développer une compréhension commune des enjeux sociaux, environnementaux, culturels et économiques du territoire, afin de passer à l'action;**
- **mobiliser nos collectivités, pour la conception et le développement de projets durables;**
- **se donner un instrument de planification territoriale et de participation, prenant explicitement en compte l'environnement, la vie communautaire, le volet culturel et les intérêts économiques de nos collectivités.**

En début de projet, deux comités d'orientation ont été mis sur pied, dont l'un plus à l'interne de l'administration municipale, appelé « comité de pilotage ». Alors que l'autre appelé « comité de développement durable », a été formé de divers intervenants du milieu et de citoyens. Ces comités ont le rôle d'orienter et guider la démarche.

Cette démarche intègre, tout au long du processus, la concertation et la transparence. Elle donne l'occasion à la population de s'exprimer via différentes façons, notamment, lors de forums organisés et de sondages en ligne. Un premier forum a eu lieu en décembre dernier rassemblant les divers intervenants du territoire (organismes, institutions, commerçants et industries). Il est maintenant le temps de vous faire entendre, en tant que citoyen et résident de Deschambault-Grondines et Portneuf.

Ce forum se veut l'espace d'expression des citoyens. Il est l'occasion de vous rassembler autour d'une même table et de créer une mobilisation à travers des discussions. Ces discussions seront orientées vers des pistes d'actions associées aux enjeux stratégiques issus et priorisés lors du premier forum de la démarche, le forum des intervenants. Vous êtes des acteurs importants du territoire et par le fait même des agents de changement, il est donc nécessaire de vous entendre.

Diverses informations à propos de ce forum seront publiées dans les journaux locaux ainsi que sur les sites internet de la municipalité de Deschambault-Grondines et celui de la ville de Portneuf. Suivez ces communications afin de vous préparer au forum des citoyens !





Votre Coopérative de Santé Portneuf/Saint-Basile vous présente:

Chronique Santé : La chiropratique et les douleurs à l'épaule

L'épaule est une articulation extrêmement sollicitée par les activités de la vie quotidienne. D'un point de vue anatomique, elle est complexe. Elle regroupe quatre articulations qui interagissent pour nous permettre de faire de grands mouvements. Plusieurs muscles forment l'épaule, ce que l'on appelle la coiffe des rotateurs, et plusieurs autres relient l'épaule aux articulations adjacentes soit le cou, le tronc et le coude.

Les problèmes à l'épaule prennent deux formes. Il peut y avoir présence de douleur que ce soit à la suite d'un traumatisme, d'un mouvement répétitif ou mal effectué. L'autre forme, c'est une perte de mouvement qui souvent va nuire à nos activités quotidiennes, par exemple la difficulté à lever un bras pour atteindre un objet ou de la difficulté à s'habiller. Les diagnostics sont nombreux : tendinite, bursite, capsulite, syndrome d'accrochage, et j'en passe. Dans la mesure où il s'agit d'un trouble neuro-musculo-squelettique, la chiropratique peut aider afin d'optimiser le mouvement de l'articulation, de diminuer les tensions et d'éviter les problèmes à long terme.

Ainsi, lors de la « classe santé » du 8 mai, je tenterai de démystifier le fonctionnement de l'épaule et des douleurs qui s'y rattachent. Je vous expliquerai comment je peux intervenir par la chiropratique et nous discuterons de moyens de prévention.

Je profite de l'occasion pour souligner la semaine de la santé neuro-vertébrale qui se tient du 6 au 11 mai. Voilà un bon moment pour y réfléchir, vérifier et corriger avant de profiter pleinement de l'été.

Dre Valérie Bibeau, Chiropraticienne DC

Calendrier des classes santé

Mercredi le 8 mai à 19h00 : La chiropratique et les douleurs à l'épaule (Valérie Bibeau, Chiropraticienne DC)

Lundi 3 juin à 19h00 : La dépression (Isabelle Pelletier, Psychologue)

Les classes santé ont lieu à la clinique de Portneuf, au 655, de l'Église à Portneuf (ancienne Caisse populaire de Notre-Dame)

Gratuites et ouvertes à tous! Veuillez réserver votre place : 418 913-0524

Nous vous attendons en grand nombre!

Les services de la Coopérative de santé Portneuf – Saint Basile sont accessibles à toute la population.

655, Avenue de l'Église à Portneuf

Pour un rendez-vous : 418 913-0524

Pour information : www.coopsantepsb.com ou info@coopsantepsb.com

UN NOUVEAU PONT MARQUERA L'HISTOIRE DE BISHOP

Comme vous le savez tous, un nouveau pont est en construction dans la rue Bishop à Portneuf. Sachant que cette partie de notre territoire est marquée d'une histoire fort intéressante, un nouveau projet verra le jour. Nous désirons profiter de l'arrivée de ce nouveau pont pour faire connaître l'histoire de cette magnifique rue en offrant la possibilité de remonter dans le temps. Ce projet étant encore à l'état « embryonnaire », nous demandons aux citoyens ayant de l'information sur la vie de Bishop d'hier à aujourd'hui de bien vouloir nous le partager ainsi que toutes photos (qui vous seront retournées) que nous pourrions utiliser lors de la présentation de ce projet. L'objectif est que chaque personne se promenant dans cette rue puisse en connaître son histoire. Si vous désirez vous impliquer dans ce projet ou simplement nous raconter ce que vous savez, il me fera plaisir de prendre un moment avec vous.

Ensemble, redonnons à ce secteur l'importance qui lui revient.

Annick Leclerc, Conseillère district #6

418 913-0513 - anick.leclerc@villedeportneuf.com



Livre "Au dit-lieu de Portneuf"

Ce livre relate l'histoire de Portneuf et inclut de nombreuses photos en noir et blanc et en couleur. Vous pouvez vous en procurer des copies, au coût de \$50.00 chacun, au bureau de l'hôtel de ville et chez M. Pierre Gignac (demers.gignac@globetrotter.net, 418 286-0024).



L'équipe de Portneuf 1861

Bibliothèque le Signet, secteur sud
École la Riveraine, 105, rue des Écoliers, Portneuf



La bibliothèque est ouverte tous les mercredis de 19h00 à 20h30

Titre du livre / Auteur

Lumières de Pointe-Noire / Alain Mabanckou
Tous sans exception / Anna Quindlen
Prophétie des papes (La) / Antoine Lacoste
Étranges rivages / Arnaldur Indridason
Au-delà existe (L') / Bernard Jakoby
Tabou / Casey Hill
Trueblood - tome 10 - Une mort certaine / Charlaine Harris
Trueblood - tome 11 - Mort de peur / Charlaine Harris
Trueblood - tome 12 - Mort sans retour / Charlaine Harris
Il coule aussi dans tes veines / Chevy Stevens
Espion (L') / Clive Cussler
Lance de Longinus (La) / Craig Smith
Park Avenue / Cristina Alger
Tout sauf Ana - voyage dans la tête d'une anorexique / Cynthia Laferrière
Lord John et la marque des démons / Diana Gabaldon
Cinquante nuances - tome 2 - plus sombres / EL James
Cinquante nuances - tome 3 - plus claires / EL James
Complètement cramé / Gilles Legardinier
Demain / Guillaume Musso
Hérésies / Jacques Brassard
Griffes du mensonge (Les) / James Patterson & Michael Ledwidge
Félicité - tome 4 - Une vie nouvelle / Jean-Pierre Charland
Je pleurais en silence / Joe Peters
Vérité sur l'affaire Harry Quebert / Joël Dicker
Froid mortel / Johan Theorin

Bébé boum / Josée Bournival
Depuis toujours / Madeleine Gagnon
Petit prince est revenu... (Le) / Marc Fisher
Un sentiment plus fort que la peur / Marc Levy
10 facettes de la manipulation (Les) / Marie Andersen
Griffintown / Marie Hélène Poitras
Il était trois fois... Manon, Suzie, Flavie / Marie Potvin
Trois vies contre trois paquets de cigarettes / Marie-Fidèle Mukandekezi
Semeur (Le) / Mario Pelchat
Au bord de la rivière - tome 4 - Constant / Michel David
Étoile enfant (L') / Nicola Ciccone
Thérèse Casgrain, la gauchiste en collier de perles / Nicolle Forget
Pères poules et prodigieux enfants, pas vraiment! / Pascal Lachapelle, Matthieu Turgeon
Vert-de-gris / Philip Kerr
Sans laisser d'adresse / Pierre Bellemare
Codex Lethalis / Pierre-Yves Tinguely
R, pour revanche - une mission de Gideon Crew / Preston & Child
Émeline, la rencontre du destin - tome 8 / René Forget
Souvenirs de la banlieue - tome 4 - Junior / Rosette Laberge
Jamais je ne te pardonnerai / Sandra Brown
Amour au temps de la guerre de Cent Ans (L') - tome 1 - La tourmente / Sonia Alain
Amour au temps de la guerre de Cent Ans (L') - tome 2 - L'insoumission / Sonia Alain
Amant du lac (L') / Virginia Pésémapéo Bordeleau

Bonne Lecture!

Bibliothèque la Découverte, secteur nord
Carrefour municipal, 500A, rue Notre-Dame, Portneuf

Horaire : la bibliothèque est ouverte les mardis de 18h30 à 20h00, les mercredis de 13h30 à 15h00 et les jeudis de 18h30 à 20h00.

Voir quelques nouveautés à la page suivante.





Kid Paddle	Midam
Collection j'apprends a lire niveau -1 *Nector et le vilain chien	Mester
Collection j'apprends a lire niveau-1 *L'œuf doré*	Disney
Collection j'apprends a lire niveau-2 *rebelle*	Disney
Collection j'apprends a lire niveau-3 *chasse a la citrouille*	Disney
Collection j'apprends a lire niveau -3 *le secret des ailes magiques*	Disney
Collection j'apprends a lire niveau-3 *le but gagnant 1^{er} et 2ieme année	Disney
Je lis avec mademoiselle Nancy *La fille agacant*	Disney
Je lis avec mademoiselle Nancy *raiponce*	Disney
Touche et découvre *les bébés câlins	Disney
Touche et découvre *les animaux du jardin	Disney
Touche et découvre *les livres a mimer*	Disney
Touche et découvre *petit nain et gros câlin*	Disney
Vivre c'est guérir	Nicole Bordeleau
10^e anniversaire	James Patterson
Meduse bleue	Clive Cussler
La mort étrange du major Bagshot	Julia Stuart
Enterrez vos morts	Louise Penny
Celle qui devait mourir	Laura Lippman
Les apprenties déesses *athéa la prodige	Suzanne Williams
Vieillir avec grâce	Denise Bombardier
Confessions d'une sage femme	Diane Chamberlain
Ce qui se passe au Mexique	Amélie Dubois
Le petit prince est revenu	Marc Fisher
Gaby tome -2	Pauline Gill
Complètement crumé	Gilles Legardienier
Joyeux anniversaire	Danielle Steel
Mon premier cherche et trouve	Disney
Garfield cherche et trouve	Disney
Mariage de rêve cherche et trouve	Disney
Barbie cherche et trouve	Disney
Iroman cherche et trouve	Disney

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

RECONSTRUCTION DU PONT BISHOP AU-DESSUS DE LA RIVIÈRE PORTNEUF

Dans le cadre de son programme de mise aux normes de ses infrastructures, le Ministère des Transports du Québec travaille depuis le mois d'octobre dernier au remplacement du pont Bishop. Le projet est intitulé « Construction du Pont P-17900 » sur la rue Bishop au-dessus de la rivière Portneuf et consiste sommairement à remplacer le pont existant et les équipements de la Ville (conduites d'eaux) par un pont de type arqué à poutres de bois.

Le système structural est constitué d'un platelage en bois reposant sur des poutres droites supérieures et sur des poutres arquées en bois lamellé-collé. Le platelage est composé de panneaux en bois lamellé-collé à la pleine largeur du tablier, le tout surmonté d'un contreplaqué hydrofuge et d'une membrane d'étanchéité autocollante. La nouvelle surface de roulement comportant deux voies d'une largeur de 6,70 mètres sera constituée d'enrobé bitumineux avec une pente d'environ 2% pour éviter toute accumulation d'eau. Le tout sera appuyé et ancré sur des massifs de fondation en béton armé (culée) de chaque côté de la rivière Portneuf. Nous remarquerons de chaque côté du nouveau pont Bishop des conduites d'eau potable et usées afin de desservir les résidences et commerces de ce secteur situés au sud de la rivière Portneuf. Ces travaux permettront d'utiliser ce nouveau pont sur la rivière Portneuf en mai prochain et de plus cette infrastructure sera caractérisée par deux (2) voies de circulation incluant glissières de sécurité, garde-corps, corniche avec éclairage urbain aux extrémités près des massifs de béton.

Ces travaux de construction se termineront en mai prochain par le terrassement et l'aménagement paysager. Une fois complétée, cette nouvelle infrastructure contribuera au mieux-être de notre collectivité et donnera à notre ville un pont de qualité et d'une grande beauté.

RINÇAGE DES RÉSEAUX D'AQUEDUC

Afin d'assurer la qualité de l'eau potable et celle de ses installations, la Ville de Portneuf procédera aux nettoyages des réseaux d'aqueduc. À compter du 15 avril 2013, les employés des travaux publics démarreront l'opération de rinçage des réseaux de distribution de l'eau potable. Durée approximative de ces travaux : 1 mois.

Objectif et procédure :

Les travaux qui seront menés de jour consistent à nettoyer les réseaux des différents dépôts qui peuvent s'accumuler dans les tuyaux. Pour ce faire, les employés du Service des travaux publics ouvrent les bouches d'incendie situées à des endroits stratégiques et les laissent couler suffisamment pour rincer adéquatement les conduites.

Que faire si votre eau est brouillée ?

Le rinçage d'un réseau d'aqueduc peut avoir comme conséquence de brouiller, troubler l'eau avec de petites bulles d'air ou de colorer l'eau distribuée. Si tel est le cas, ouvrez tous vos robinets d'eau froide durant quelques minutes jusqu'à ce que la situation revienne à la normale. Cette détérioration momentanée des qualités esthétiques de l'eau potable n'affecte en rien sa salubrité. Aucun problème bactériologique n'est généré par cette opération.

Suivi du Règlement sur la qualité de l'eau potable (Q-2, r.18.1.1) :

Nous vous rappelons que l'eau potable de la Ville de Portneuf est analysée et suivie quotidiennement. De plus, des échantillons d'eau sont expédiés (chaque semaine) à un laboratoire accrédité par le MDDEP pour fin d'analyse. Tous les résultats obtenus sont acheminés au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs pour un contrôle de qualité.

Travaux Publics, Ville de Portneuf



STRATÉGIE D'ÉCONOMIE D'EAU POTABLE

Mise en contexte

L'eau est sans contredit un enjeu vital du 21^e siècle. Qu'elle soit utilisée pour la consommation à la maison, pour l'agriculture, la production d'énergie, les transports ou les loisirs, sa valeur est inestimable. De plus, sa répartition inégale sur la surface de la planète en fait une ressource convoitée. Au Québec, l'eau douce occupe près de 10 % du territoire. Le Québec dispose de 3 % des eaux douces renouvelables de la planète. Le Québec est l'un des plus grands consommateurs d'eau au monde. En 2006, la production d'eau potable était de 35 % plus élevée que la moyenne canadienne et de 62 % plus élevée qu'en Ontario. Le volume d'eau distribué était alors de 795 litres par personne par jour, alors que la moyenne canadienne s'établissait à 591 et celle de l'Ontario à 491.

Objectifs de la stratégie pour 2017

Réduire d'au moins 20 % la production moyenne d'eau par personne pour l'ensemble du Québec. Réduire le taux de fuites pour l'ensemble des réseaux d'aqueduc à un maximum de 20 % du volume d'eau distribué et à un maximum de 15 mètres cubes par jour par kilomètre de conduite.

Économies potentielles

Un mètre cube d'eau produit au Québec coûte en moyenne 1,51 \$ dont 0,20 \$ en coûts variables. Une réduction de 20 % de la consommation totale pourrait représenter des économies de l'ordre de deux milliards sur 20 ans.

Bénéfices

- Préservation de la ressource
- Utilisation plus responsable

Si les objectifs ne sont pas atteints

- Installer des compteurs d'eau dans le secteur non résidentiel;
- Introduire une tarification adéquate après consultation du milieu municipal.

Quelques exemples permettant l'économie d'eau potable

- Éviter de se servir de la toilette comme poubelle et d'actionner inutilement la chasse d'eau;
- Bien fermer les robinets pour éviter le goutte à goutte;
- Ne pas laisser couler l'eau inutilement;
- Prendre une douche rapide plutôt qu'un bain bien rempli;
- Garder une bouteille d'eau pour la boisson au réfrigérateur afin d'éviter de faire couler l'eau jusqu'à ce qu'elle devienne froide;
- Bien charger le lave-vaisselle et la machine à laver avant de les utiliser.
- Installer des aérateurs à débit réduit sur les robinets de la cuisine et de la salle de bain, cela entraîne une économie d'environ 5 000 litres d'eau par année, dont 2 500 litres d'eau chaude;
- Utiliser de toilettes à faible débit et de pommes de douche à débit réduit;
- Remplacer les climatiseurs refroidis à l'eau par des appareils refroidis à l'air;
- Réparer les fuites de robinets et de toilettes. Ces fuites comptent en moyenne pour 14 % de toute l'eau utilisée dans les résidences, soit environ 110 litres d'eau par jour ou 40 mètres cubes par année. Une seule goutte d'eau qui s'échappe chaque seconde d'un robinet représente 9 540 litres d'eau par année, ce qui équivaut à 80 douches d'environ 5 minutes.
- Utiliser des barils de récupération d'eau de pluie. Les usages résidentiels extérieurs peuvent représenter jusqu'à 50 % de la consommation résidentielle totale.

Mettre un couvre-piscine lorsque celle-ci n'est pas utilisée. Une piscine grandeur moyenne non recouverte peut perdre jusqu'à 4 000 litres d'eau par mois par évaporation. Cette quantité d'eau potable suffit pour étancher la soif d'une famille de quatre personnes pendant trois ans.

Consulter le site internet de Portneuf pour consulter la réglementation sur l'utilisation de l'eau potable.

ÉCONOMIE D'EAU POTABLE - L'EAU, UNE RESSOURCE PRÉCIEUSE QUI MÉRITE - TOUTE NOTRE ATTENTION :

La belle saison est à nos portes et nous désirons vous rappeler que la gestion de l'eau potable est importante et que la ville de Portneuf porte une attention particulière à l'utilisation de sa ressource "EAU". Dans un souci environnemental, d'économie et également avec une préoccupation de maintenir une alimentation convenable, la ville de Portneuf demande à la population de porter une attention particulière à l'utilisation de l'eau potable. En effet, il est facile de réduire considérablement notre consommation en changeant quelques-unes de nos habitudes et en modifiant nos façons d'utiliser la ressource EAU.

Économiser l'eau peut également signifier économiser de l'argent ; l'économie de l'eau a aussi ses avantages. Voici des petits trucs afin d'économiser l'eau en cette période de l'année:

- **Balayer l'entrée d'auto plutôt que de la laver à grande eau;**
- **Ne jamais utiliser l'eau pour réduire la quantité de neige en cette période de l'année;**
- **Pour laver votre automobile, laissez l'arrosoir de côté ! Lavez-la plutôt en vous munissant d'un seau et de savon. Utiliser ensuite un pistolet de distribution pour faire un rinçage rapide et final. Vous pourrez ainsi réaliser des économies d'eau d'environ 300 litres;**
- **Ne jamais nettoyer sa pelouse à l'aide d'un boyau d'arrosage, utiliser plutôt un balai de rue ou balai mécanique.**

Ce sont généralement de petites actions individuelles comme celles-ci qui permettent à votre ville de faire des économies substantielles et de maintenir une utilisation rationnelle de notre eau potable.

Entretien des rues et des trottoirs

Bris causés par le déneigement : à la suite de la saison hivernale, quelques bris de pelouses et de bordures sont rapportés à la Ville. Chaque plainte est vérifiée tôt au printemps. Toutefois, même si la température semble adéquate, nous ne pouvons pas toujours réparer ces dommages rapidement :

- bris des bordures de pavage : l'asphalte chaud n'est disponible qu'à partir de la deuxième ou troisième semaine de mai;
- bris des pelouses : la tourbe n'est habituellement disponible qu'au début de juin.

Si votre propriété a subi des dommages suite aux activités de déneigement (ex. pelouse arrachée, clôture endommagée, arbre brisé, etc.), nous vous demandons de nous fournir une description des dommages et l'endroit où ces bris se sont produits.

Par la suite, faire parvenir votre déclaration au bureau municipal: 297, 1re Avenue. De plus, si vous constatez des dommages résultant du déneigement sur le territoire, les terrains et le réseau routier appartenant à la Ville de Portneuf, prière d'informer le responsable des travaux publics au numéro de téléphone suivant : 418 286-3844

BALAYAGE DES RUES : au cours des prochains jours, le Service des travaux publics procédera au nettoyage et balayage des rues, stationnements et pistes cyclables. Afin de travailler efficacement, nous vous demandons de communiquer avec les travaux publics si vous nettoyez le devant de votre propriété et accumulez des amoncellements de sable et débris sur la chaussée. Aucun tas de sable ne devrait se retrouver en bordure du pavage afin de maximiser le travail du balai mécanique. De plus, l'accumulation d'une trop grande quantité de sable devant votre résidence pourrait augmenter le risque de projeter des petits cailloux sur votre maison ou dans vos fenêtres.

NOTE : Il est strictement interdit de balayer et d'envoyer du sable ou des détritiques dans les grilles pluviales et regards domestiques et pluviaux.

POMPAGE DES GRILLES PLUVIALES: à la suite du nettoyage de nos rues, le Service des travaux publics procédera au nettoyage des grilles de rue. En mai ou au début juin, un camion vacuum arpentera nos rues pour visiter l'ensemble de nos grilles pluviales afin de les nettoyer et les inspecter.

Réglementation municipale— Coupe d'arbre**NORMES RELATIVES À LA PLANTATION ET À L'ABATTAGE D'ARBRES****Restrictions à la plantation**

La localisation par rapport à l'emprise publique et certaines essences d'arbres sont réglementées.

Restrictions à l'abattage d'arbres

La coupe des arbres sur la propriété publique et en cours avant sur les propriétés privées nécessite une autorisation municipale.

Pour plus d'information, contactez le fonctionnaire désigné au 418 286-3844 poste 25.

Abri d'auto— Rappel : La période permise pour l'installation d'un abri d'auto est du 15 octobre au 1^{er} mai inclusivement

(art. 7.2.6).

SERVICE DES LOISIRS

**OTJ/ Centre des loisirs**

Horaire du 14 avril au 29 juin 2013

	<u>PM</u>	<u>SOIR</u>
• Dimanche au jeudi	fermé	18h00 à 21h00
• Vendredi et samedi	fermé	18h00 à 22h00

**Prenez note que l'OTJ sera fermée du 30 juin au 31 août 2013.*

FORMATION GARDIENS AVERTIS



Contenu du cours : Droits et responsabilités des gardiens, soins de base à prodiguer aux bébés et aux tout petits, techniques pour favoriser l'entente avec des enfants d'âges différents, urgence et premiers soins

Âge minimal : 11 ans (au 30 avril 2013)

Matériel inclus : Manuel « Gardiens avertis », mini-trousse, carte d'attestation (Croix-Rouge canadienne)

**INSCRIS-TOI AU COURS DE GARDIENS AVERTIS DÈS
AUJOURD'HUI !!!**



Croix-Rouge
canadienne

Fournisseur autorisé

DATE : Samedi le 27 avril, de 8h30 à 16h30

LIEU : Carrefour Municipal, Portneuf

Tu veux des nouvelles de ton local et bien en voici :

Réalisé en mars: 1 mars : souper spaghetti et glissade à Saint-Basile
2 mars : cinéma et le 9 mars : soirée de gars

*Achat de matériel de hockey bottine.

À venir pour le mois d'avril:
Projet politique les 17-18-19 avril
Manifestation le 4 avril
Financement

Plus tard ...
**INAUGURATION DU TERRAIN SPORTIF LE
11 MAI**
Activité inter MDJ/LDJ le 8 Juin
INSCRIPTION POUR LE CAMP D'ADOS



Pour les jeunes âgés de 10-12 ans , chaque samedi des activités sont organisées pour vous.

L'équipe de ton local des jeunes



Inauguration du terrain sportif du local des jeunes de Portneuf

Le local des jeunes de Portneuf a reçu le « fonds 12-17 ans » créé à l'initiative du Forum jeunesse de la région de la Capitale-Nationale, de la Table de concertation des commissions scolaires de la région de la Capitale-Nationale et de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale. Ce fonds fut créé afin d'améliorer la vie d'organisation qui vient en aide aux jeunes de 12 à 17 ans. Le local des jeunes de Portneuf voulait ajouter un petit quelque chose de plus à leur local mais qui en même temps, favoriserait les saines habitudes de vie.

L'inauguration de ce terrain se fera samedi le 11 mai prochain. Nous invitons les jeunes de 9 à 17 ans à se joindre à nous.

Voici ce qui est prévu :

Pour les 10-12 ans :
Accueil de 9h45 à 10h00
10h00 à 11h00 : activité scientifique
11h30 à 12h30 : activité sportive dans notre nouveau terrain sportif

Pour les 12-17 ans :
Accueil de 13h15 à 13h30
13h30 à 14h30 : activité crème glacée et spectacle de musique
15h à 16h : hockey bottine dans notre nouveau terrain sportif



L'équipe de ton local des jeunes



« Popotons en famille », le 18 mai 2013

Sous le thème du pique-nique, nous invitons votre famille à venir préparer ses crudités, son repas ainsi qu'un excellent dessert pour ensuite être dégusté en pique-nique au parc de votre quartier. Durant la préparation une pause collation est prise pour se détendre et échanger!

Date : Samedi le 18 mai 2013

Heure : 9h00 à 12h00

Lieu : Carrefour municipal

Coût : 35.00\$ par famille

Matériel et aliments inclus

la campagne

ANIMÉE

Inscription, contactez Stéphanie Marineau : 418 277-9034

stephanie@lacampagneanimee.com

****NOUVEAU À PORTNEUF****

surface de Dekhockey

Derrière l'école
LA RIVERAINE
sur la rue des Écoliers
Portneuf Ville

**DEK
HOCKEY**
Portneuf

**PORTE
OUVERTE**

samedi 4 mai

9h à 16h

POUR TOUTE LA FAMILLE
apporter votre équipement

- mini joutes
- essais
- jeux
- animation
- inscription Dek Junior

Début de la saison adulte : 6 mai 2013

En cas de
PLUIE,
remis au
dimanche



Le Dek Junior

équipe mixte

Saison de 15 parties
du 1^{er} juin au 1^{er} septembre

Coût d'inscription: 60\$/jeune

Forfait famille: 2 jeunes/100\$, 3 jeunes/120\$

INFO et inscriptions :

dekhockeyportneuf.com

courriel : info@dekhockeyportneuf.com

téléphone : 418 913-0571



Dekhockey Portneuf

camp de jour 2013

DU 25 JUIN AU 9 AOÛT



Camp de jour régulier

POUR LES
JEUNES DE
4 À 12 ANS

activités sorties
jeux plaisir
chansons sports
amis



TARIFS	résident	non-résident
temps complet		
1 ^{er} enfant	210\$	293\$
2 ^e enfant	160\$	210\$
3 ^e enfant	110\$	169\$

TARIFS	résident	non-résident
temps partiel (3 semaines)	120\$	200\$
semaine supplémentaire (12 au 16 août): 50\$		

POUR LES
JEUNES DE
13 À 16 ANS

Camp ados et coopérative jeunesse de travail

COOPÉRATIVE JEUNESSE DE TRAVAIL (CJT)

→ 3 jours par semaine (lundi au mercredi)

- Menus travaux auprès de la population (peinture, tonte de pelouse, etc.);
- Apprentissage de la gestion d'une coopérative;
- Sorties spéciales pour le groupe.

CAMP ADOS (APPRENTIS MONITEURS)

→ 2 jours par semaine (jeudi et vendredi)

- Organisations d'activités;
- Initiation au travail de moniteur;
- Formations;
- Animations de groupe;
- Sorties avec le camp.

Possibilités de temps complet (5 jours) et temps partiel (3 jours)
(le temps partiel est du lundi au mercredi avec la CJT)

TARIFS	résident	non-résident
Temps complet	150\$	300\$
Temps partiel	90\$	180\$

Inscriptions Du 29 avril au 31 mai 2013

Présentez-vous avec le formulaire d'inscription complété ainsi que votre paiement par chèque ou argent comptant à l'un des endroits suivants :

jour	Hôtel de Ville au 297, 1 ^{ère} avenue Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30
soir	À L'OTJ au 451, Boul. Gauthier Les 30 et 31 mai prochain de 18 h à 20 h 30

** Prévoyez une dizaine de minutes pour compléter les documents relatifs à l'inscription sur place.

